

Paru dans African Journal on Conflict Prevention, Management and Resolution (OAU, Addis Ababa) et repris dans un Bulletin du CODESRIA/Niamey: 31 Octobre 1996/

Mangoné NIANG

REPRÉSENTATIONS DE L'ETHNICITÉ

L'on ne saurait objectivement réfléchir sur la montée de l'ethnisme et ses conséquences dévastatrices sans revenir sur les langages et discours qui les soutiennent, c'est-à-dire la logique, secrète ou révélée, qui les sous-tend. Chacun se doute bien qu'il ne suffit pas de résoudre un conflit selon des termes politiques et économiques pour s'en délivrer. On devrait pouvoir remonter aux constructions internes des sociétés en présence, interroger les représentations que celles-ci se donnent ou que, du dehors, l'Occident leur attribue, et enfin montrer comment l'imaginaire agit, à l'appel, sur les oppositions les plus apparentes en cherchant furieusement à fabriquer du politique. S'agissant des sociétés africaines, la rupture avec l'ordre ancien ne peut s'opérer qu'à travers un retour sur le regard colonial et ses récurrences dans les temps actuels. On a beau jeu aujourd'hui de démontrer que l'indépendance, même si elle a marqué une étape décisive dans la destinée des nations africaines, n'a presque rien réglé en matière de réforme institutionnelle majeure (1); qu'elle a encore moins réglé les problèmes économiques et sociaux à un niveau tel que ceux-ci prennent une ampleur délirante sous les exigences de la globalisation. Peut-être conviendrait-il, pour comprendre quelque chose dans le nouveau désordre africain, de suivre les représentations le long du pointillé de leur énonciation jusqu'aux marques qu'elles impriment sur l'équilibre politique et social ? Peut-être une analyse de cette sorte donnerait-elle la mesure des rapports qui, à l'ère de l'internationalisation du marché et de l'information, se nouent entre les différentes strates, tant visibles qu'invisibles, de la violence politique d'aujourd'hui ?

Le regard que l'ordre ancien jetait sur les sociétés africaines n'a pas jusqu'ici fait l'objet d'un bouleversement radical. Il continue de déterminer largement, dans un sens comme dans un autre, les politiques menées depuis plusieurs décennies: soit en perpétuant le vieil émerveillement colonial vis-à-vis de certaines sociétés; soit en renversant celui-ci pour faire de telle ou telle société la cible de tous les ressentiments refoulés. L'émerveillement colonial, rien de moins que l'autre nom de l'exotisme; or, celui-ci ne s'exprime qu'après la déstructuration des sociétés qui sont en face de lui. Pris dans un regard, il reste en outre enfermé dans une histoire lourde de domination et une traversée légère des cultures qu'il observe. Un tel regard ne manque pas d'agir sur celles-ci au point de rythmer leurs choix symboliques ou leurs assises idéologiques. En outre, l'exotisme ne semble pas pouvoir parler de l'objet de

son désir: il se contente de le ramasser par un clin d'oeil, un mot vide, lapidaire, détaché probablement d'une narration plus grave et contenu entièrement dans la durée d'une illumination. L'entreprise ethnographique prend à son tour le rôle de vecteur descriptif en l'installant, reformatisé selon les canons académiques, sur un des socles de la reconnaissance universitaire. Ainsi, bon nombre de civilisations à oralité verront-elles dans les monographies ethnologiques un cadre d'autant plus crédible qu'il traduira leur besoin de légitimation par des assertions écrites. Piège subtil dans lequel les populations elles-mêmes seront si bien engluées que l'argumentation ethnologique, du haut de la raison écrite, se substituera au mythe de fondation, démonétisé justement pour cause d'oralité. Les dépositaires de la tradition se référeront davantage à la parole fixée des descriptions au lieu de ce qu'ils savent *en réalité*, et depuis toujours, sur leurs sociétés. Il faut souligner que, semblable en cela à toutes les sciences humaines, l'ethnologie se développe autant par ses productions spécifiques que par les critiques successives qu'elle ne cesse, d'une doctrine à l'autre, d'introduire sur sa propre pratique. C'est ainsi qu'elle est même devenue, pour l'ensemble des sciences sociales, une discipline pourvoyeuse de méthodes. Cette position théorique - interdépendante dans la mesure où l'une des démarches va avec l'autre - la conduira ou à marquer le pas par une fidélité sans faille vis-à-vis d'un héritage qu'elle sait problématique ou à trancher le cordon qui le lie à celui-ci à travers une évolution méthodologique. De cette dernière tendance, se dégageront des oeuvres essentielles qui chercheront à reconsidérer le regard d'origine par un supplément d'historicité et par la prise en compte des contradictions propres à toutes les sociétés humaines (2). Mais cette situation est compliquée de nos jours par le fait que la demande du public, relayée par celle des politiques, reste insensible à tout devoir de modification des perceptions dominantes. Exercice pour le moins difficile face à un *désir d'Afrique* qui renforce, en tant que mythe, un Occident préoccupé d'un parc national au-delà de ses frontières; qui fait retour sur le fait qu'il n'y a pas un homme de là-bas sans un homme d'ici qui lui rappelle ses pulsions enfouies; et qui, enfin, peut servir de relais à l'aventure intérieure des poètes et des artistes. D'un côté, l'ethnologie, en retour, fournit à l'exotisme un relativisme qui fait mieux passer la banalité du quotidien; de l'autre, elle convoie en modes d'élucidation justificateurs de transversalité des sciences travaillées par le souci de renouvellement. L'ennui est que ces emprunts, pourtant problématisés à l'intérieur d'un cadre épistémologique précis, se transforme en non-savoir absolu dès qu'ils émigrent ailleurs, surtout lorsque les médias s'en emparent dans leur grande rage simplificatrice. On comprend alors que le différentiel qu'elle inaugure dans le rapport à la modernité des sociétés africaines, en dépit des interrogations esthétisantes livrées par la posture *de la théorie comme terrain*, n'arrête pas de s'élargir. Si la vieille césure qui a fait les beaux jours de son âge classique - sociétés historiques vs sociétés anhistoriques - n'est donc plus défendable sur le plan épistémologique, elle persiste cependant dans les perceptions du grand public (3). Existante là sous forme d'un noyau dur, elle alimente l'observation dite spécialisée jusqu'à se situer, de nos jours, au centre des préoccupations de ceux qui financent le développement. Tout le débat sur l'*ajustement culturel* est imprégné de cette vision: blocage culturel au-delà, exception culturelle en-deça... Certes, il paraît infiniment réducteur, comme une théorie générale semble s'en être fait l'écho au point de devenir l'unique paradigme de travail de l'expertise internationale, de considérer que la crise structurelle qui frappe les

économies africaines procède d'un mentalisme dont seule la culture est responsable. Les ruptures et les dislocations qu'entraîne la mondialisation génèrent partout des résistances si fortes - tant mieux si c'est la culture qui en dicte l'orientation ! - qu'elles font naître un doute sur les objectifs et les finalités. Perçue sous forme de drames vécus ou sous le mode d'une fascinante modernité, la mondialisation n'est pas, tant du point de vue conceptuel que sous l'angle notionnel, une donnée nouvelle. Aussi vieille que l'économie capitaliste, elle compte près de cinq siècles d'existence même si c'est le XIX^e qui marque son triomphe et son apogée; et, il y a déjà plusieurs années, l'historien F. Braudel en avait défini le sens par "économie-monde". Il est vrai cependant que la révolution de l'information qui l'accompagne, avec l'explosion du numérique et le contexte créé par l'effondrement des bastilles idéologiques, lui donne une charge et une force inédites (4). L'origine de la mondialisation est européenne; par conséquent, l'Afrique n'est pas sans savoir ce qu'elle veut bien dire. La connaissance du phénomène est inscrite, depuis toujours, dans l'histoire mouvementée des deux continents. Si l'on considère que c'est la culture qui bloque la croissance, pourquoi s'échine-t-on à ne pas y voir surtout une critique faite à la modernité ? Nul ne peut prétendre arrêter un système qui, désormais, fonctionne selon ses propres modalités; il est cependant permis d'en introduire le procès dans le temps même de son accomplissement, de chercher à en corriger les dérives, afin de le rendre plus supportable aux acteurs sociaux. L'Afrique ne pose pas des questions isolées, arc-boutée elle seule sur les invariants de sa propre culture: les revendications sociales qui ébranlent encore l'ensemble des pays industrialisés d'Europe, d'Asie et récemment les Etats-Unis montrent à l'évidence que les peuples tronçonnés ici par la précarité, là par la misère, sont engagés dans une lutte décisive pour atténuer les rigueurs du marché mondial. Cette lutte se déploie sur plusieurs fronts: politique, économique et social ou culturel. Les crispations identitaires, ethnistes ou nationalistes, sont alors appelées à servir de refuge à une complexité d'autant plus forte que si elle annonce des transformations radicales: - "*les nouveaux empires ont des habits, des masques et des objectifs différents de ceux d'hier*" (5) - le jeu donne, quant à ses résultats, l'impression d'être atrocement identique - "*que le maître apparent soit le colonisateur ou Wall Street, le cours de l'or ou Bruxelles, cela n'y change rien. Les effets restent les mêmes*" (6).

Où commence la passion ethniste ? Où s'achève l'indispensable repère identitaire ? Que ce soit en Afrique ou ailleurs, la barre paraît fragile; et toute distorsion grave dans la gestion du social peut contribuer à la rendre inexistante. Formation à la fois *molle* et *dure*, les représentations se construisent ainsi dans cette part d'éphémère et de durable qui les constituent Cette distinction - que Dilthey plaçait à l'intérieur du fonctionnement des sciences sociales, sciences par excellence des représentations - est susceptible de donner des indications pertinentes sur ce qui est en marche à partir de l'ethnicité. D'abord, une réappropriation de l'identité, difficilement contestable, à travers une affirmation de soi; ensuite, le balisage d'une voie par où l'ethnicité se métamorphose en ethnisme. Le discours qui l'instaure comme tel s'inscrit non pas dans les traces attestées de l'histoire et du partage mais dans les mouvements mystérieux qui les contournent au nom d'une hérédité exclusive et inégalée. Le meilleur moyen d'achever une reconstruction aussi douteuse

consiste à radicaliser les oppositions entre les populations - entre autochtones et étrangers comme dans le problème touareg; entre Hutu et Tutsi par le biais du "discours hamitique"; entre une société dite égalitaire et une société inégalitaire à l'exemple du conflit casamançais - alors qu'aucune société n'a pu échapper, en Afrique, à ces caractéristiques épisodiques de migration et de sédentarité, de domination et de déclin, d'organisation de la vie socio-politique et de brassage entre les uns et les autres. Nul n'est d'ailleurs dupe, à commencer par ceux qui s'en réclament, sur le fait que l'ethnicité ne peut être durablement argumentée dans une lutte politique. Elle peut servir d'idéologie rigide pour les combattants mais au bout du compte, lorsque s'ensuit une forte médiatisation ou que le poids politique l'emporte sur le poids militaire, il paraît difficile de s'y tenir. On l'a vu dans les conflits les plus récents. Mais est-ce parce qu'on n'en parle pas qu'elle a cessé d'être là ? Autant d'ailleurs incriminer l'utilisation instrumentalisée dont elle est l'objet: sa disparition et sa réapparition au gré des circonstances et des événements, ses modulations selon qu'on s'adresse à ceux qui sont à l'intérieur du pays ou, en période d'ingérence humanitaire, au monde extérieur. Enfin, l'imbrication de l'ethnicité dans des facteurs qui lui sont étrangers dérangent les repères indispensables à son appréhension. C'est ainsi que des recherches récentes ont pu considérablement relativiser le rôle qu'on lui concède dans un certain nombre d'affrontements (7). Arbre qui cache la forêt, l'ethnicité n'aurait-elle de sens qu'enserrée dans des contraintes d'ordre économique et social ? On sait bien que lorsque l'économique se renforce par le mythologique, il n'est plus possible de limiter le champ idéologique où s'enracine le discours politique. Le paradoxe actuel illustre bien ce jeu contradictoire entre langages, pratiques et systèmes d'identité. Comment en effet comprendre que l'ethnicité soit au centre des nouvelles conflictualités alors que le credo économique se fait l'écho d'une mondialisation à laquelle nul ne semble pouvoir échapper ? Quelle est la part de l'*horreur économique*, qui fait tant parler d'elle, dans le recentrage identitaire actuel ? (8). A quoi faut-il attribuer l'aggravation de ce phénomène en Afrique ? Est-elle poussée par un facteur économique ? Selon un analyste de l'économie, *"la forte poussée de l'ethnicisme, constatée ces dernières années en Afrique et en Asie, pourrait être interprétée par les adeptes de la théorie de la modernisation comme les signes les plus manifestes de contre-performances économiques et sociales, comme des indicateurs d'absence de progrès économique et social. Seulement, il se trouve que les conflits ethniques, particulièrement dans les années 80, n'ont épargné aucun continent: des pays occidentaux développés comme la France, le Royaume Uni, la Belgique, sont jusqu'à ce jour confrontés aux querelles et tensions ethniques. C'est donc tout un défi que les mouvements séparatistes de différents pays ont lancé à la théorie de la modernisation. Ce qui du reste n'a rien d'étonnant, dans un monde qui en 1991 compte près de 170 Etats, alors que plus de 3000 groupes ethniques ont été recensés"* (9). Pourtant, il n'y a pas que le facteur économique: on peut en dénombrer d'autres, liés fortement à une pratique politique singulière. La faiblesse institutionnelle et l'absence d'une culture politique porteuse d'un réel projet de société ont également contribué, pour leur part, à la montée de l'ethnicisme. L'une et l'autre se sont traduites par une crise de confiance entre l'Etat et les citoyens. L'indispensable travail d'institutionnalisation des mécanismes régulateurs de la vie en société reste à faire. L'image que l'Etat donne de lui-même (confusion entre le privé et le public, amalgame entre Etat et pouvoir politique, etc.) a fini par placer les

valeurs civiques hors de tout dessein collectif. La pratique politique africaine réactivera ainsi certaines notions - celle de patrimonialisme, par exemple, empruntée à Weber - qui renforceront les catégories de l'analyse politique en général. Ces caractéristiques précipiteront la délégitimation de l'Etat, et dans son rôle d'autorité, et dans sa fonction d'arbitrage. Le clientélisme et ses conséquences néfastes favoriseront la constitution de réseaux politico-claniques, comme si l'ethnicisme était déjà la règle au sommet de l'Etat. On cherchera pourtant à corriger les distorsions induites par cette situation en initiant une politique de rééquilibrage ethnique ou régional - ou même, dans certains cas, religieux. Il se trouve que le problème, avec un tel système, c'est sa profonde perversité: le rééquilibrage ethnique semble inévitable mais, dès qu'il existe, les positionnements politiques ne se font plus que sur cette base...

Il y a aussi un facteur de type culturel, en rapport avec la pratique de la recherche en sciences sociales. Largement marquées par l'ordre ancien, celles-ci se sont constituées en réaction contre la théorie coloniale dans le souci d'accompagner, par des études académiques attestées, les revendications politiques. Rien à dire sur l'utilité de ce travail de réappropriation de la mémoire: il est encore indispensable aujourd'hui. Mais, l'indépendance venue, cette évolution a été poursuivie sous forme d'une démarche quasi naturaliste qui condamnait presque chaque chercheur africain à ne travailler que sur sa propre société ou sa propre ethnie (10). L'opposition parallèle entre un africanisme du dehors, celui de l'Occident, et un africanisme du dedans, celui des Africains eux-mêmes, s'est vite transformée en diverses oppositions entre des travaux de légitimation dans lesquels le corpus ethnologique sert, plus ou moins, d'argument d'autorité. C'est oublier que l'ethnologie, héritière en cela de l'exotisme, ne disperse pas son regard. Elle ne peut classer une culture ou une société que dans le moment où elle en décline d'autres. Rares sont ceux - en dehors de chercheurs qui eurent pour projet de fonder les antiquités négro-africaines (C. A. Diop, E. Mwangi, Th. Obenga, etc.) et leur postérité actuelle - qui ont tenté, dans leurs recherches, de cerner la problématique de l'intégration des sociétés africaines. Il paraît évident que celle-ci ne saurait être formulée de manière volontariste. C'est une notion de forte valeur heuristique posée à la recherche sur la réalité vécue des populations; démonstrative en ce qu'elle confirme les alliances entre les sociétés et entre les personnes qui les composent ou, s'il y a lieu, les guerres et les conflits avec les outils de négociation qui ont été forgés pour les résoudre, bref l'histoire en mouvement qui lie d'autant plus les uns aux autres que la mobilité, dans l'espace et le temps, est une caractéristique fondamentale des sociétés africaines. Il est d'ailleurs curieux de remarquer qu'au moment même où les élites intellectuelles critiquaient la réalité ethnique comme objet privilégié du regard ethnologique, ils s'empressaient d'en reproduire les contours mystérieux pour le compte cette fois-ci du politique. Plus curieux encore, les Etats ont fait comme si ces problèmes n'existaient pas alors que la plupart des conflits de type ethnique étaient déjà en gestation durant la période coloniale. On ne pouvait pas ne pas savoir que le conflit touareg allait se produire même si la précarisation et l'embrigadement de certains éléments dans une quelconque "légion islamique" devaient précipiter son déclenchement. Même chose avec le problème casamançais malgré le scandale foncier qui mit le feu aux poudres. Le retard dans la mise en oeuvre d'un mécanisme de prévention et de résolution des conflits, intégrant aux rapports entre Etats les relations inter-ethniques noyées

dans les problèmes frontaliers, vient largement de ce fait d'autant plus que le droit international ne prévoyait que la première catégorie de conflits (11). Ce résultat était la conséquence du type de conflits que l'OUA eut, dès sa création, à résoudre si bien que sa seule préoccupation fut de geler, dans son expression morphologique, la carte politique de l'Afrique - ce qui laissa entière la solution durable des conflits à caractère ethnique (12). Le commentaire ressassé au fil du temps par les uns et les autres sur la Conférence de Berlin servit de voile à la prise en compte de la problématique de l'ethnicité. Ce qui rend scandaleux la Conférence de Berlin, c'est le partage de l'Afrique, non l'idée de frontières non-naturelles. Nulle part au monde - à une exception près qui serait, selon certains spécialistes, l'Islande - on ne retrouve des frontières qui correspondent à un découpage ethnique rigoureux. Un des enseignements du conflit rwandais, c'est que précisément l'absence d'une mosaïque ethno-linguistique serrée dans un espace ayant subi peu de transformations au cours des siècles ne préserve d'aucun affrontement. Et on aurait raison de soutenir le principe qui semble en être le corollaire: lorsque deux sociétés sont face-à-face, sans des sociétés intermédiaires pouvant jouer le rôle de tampon dans la négociation sociale, le conflit paraît inévitable. Inversement, certaines rivalités porteuses de conflit ne se sont radicalisées qu'à l'époque actuelle alors que, durant les périodes pré-coloniale et coloniale, elles étaient pratiquement inexistantes. Ainsi l'opposition entre Hausa et Zarma au Niger. C'est avec l'apparition de l'Etat, notamment à travers des institutions comme l'armée et l'université, qu'on a commencé à assister à des rivalités et des positionnements ethniques infiniment dommageables pour des populations dont l'intégration remonte non seulement loin dans le temps mais vécue jusqu'ici de façon harmonieuse (13). C'est d'ailleurs la réalité de cette intégration qui a affaibli considérablement la plate-forme revendicative de la rébellion touarègue. A l'histoire-ressentiment des uns, montée de toutes pièces par les intellectuels, va succéder une autre histoire-ressentiment. La plupart des analystes sont d'accord sur le fait que la structuration culturelle de la haine de l'autre est développée surtout dans les milieux lettrés. Même si des positionnements ethniques demeurent chez d'autres membres de la société, comme par exemple les paysans, ils débouchent rarement sur un rejet de nature ethniciste. Et pour cause: *"les luttes pour le pouvoir et la répartition des ressources étant dirigées, dans les sociétés africaines contemporaines, par des agents liés de diverses façons aux niveaux supérieurs de la stratification sociale et politique, ce sont des "élites" qui, au nom de leurs peuples, développent une histoire-ressentiment. Et, bien qu'ils puissent prendre la forme de brutales propagandes, ces discours sont des discours culturels dans la mesure où ils émanent effectivement de détenteurs d'un capital culturel"* (14). En vérité, cette reconstruction des rivalités ethniques sur le cadre éducatif, la recherche ou l'école, n'a d'autre but que de fonder des critères "absolus" dans la distribution des pouvoirs. La violence qui y est annexée échappe souvent à ses promoteurs, surtout lorsque ceux-ci veulent effectuer un passage du militaire au politique. En effet, il faut comprendre que les protagonistes en présence dans un conflit ethnique sont fort nombreux. Ce n'est pas seulement un croisement d'hommes; c'est aussi un regroupement étroit d'intérêts. Ceux qui prennent les armes sont souvent déchirés en autant de tendances ou, au pire, de mouvements qui rendent difficile l'existence d'un cadre de dialogue. Rien ne semble assuré même lorsqu'un traité de paix est signé. Des réticences ou des débordements se font jour qui débouchent souvent sur des bandes

incontrôlées, ce que les spécialistes nomment désormais "*banditisme résiduel*". Il n'y a pas que les uns et les autres, qu'ils soient politiques, intellectuels et militaires; il y a aussi les intérêts des pays voisins et ceux des pays occidentaux qui se retrouvent dans d'incalculables paramètres géostratégiques. Le lobbying auquel se livrent les uns et les autres complique passablement la résolution des conflits sur une base politique saine. Il paraît évident qu'en raison du désordre - ou plutôt de l'*ordre* qu'instaure à sa manière le conflit - celui-ci est devenu le lieu de très grands trafics. Bien qu'il paraisse souvent difficile de déterminer les filières de l'argent de la guerre, il semble qu'elles peuvent remonter très loin, bien au-delà des zones d'affrontement. Ces intérêts qui se croisent finissent par rendre autonome le conflit dans la mesure où tout le monde y trouve son compte. C'est pourquoi on s'achemine, notamment chez certains analystes, vers un parallélisme entre la nouvelle violence politique en Afrique et la violence urbaine des bandes délinquantes qui sévissent dans les agglomérations des pays industrialisés. Le fait de prendre des armes contre l'ordre établi paraît être, sous l'éclairage de cette comparaison, le seul moyen de survie.

On n'a nullement besoin d'opérer une sédimentation de la diversité ethnique (groupes, langues, etc..) à partir de la diversité fondatrice du social. Ce projet, à l'allure développementaliste, est bâti sur l'illusion que le désemboîtement entre les différents aspects sociaux peut relever d'une technicité ou d'une quelconque expertise. Dégager la réalité sociale par un isolement des cercles (politique, économique et culturel) qui le constituent ne signifie pas que ceux-ci aient une existence autonome. Le problème n'est donc pas de chercher à tracer, ainsi que le propose allègrement un théoricien dans un découpage étonnant de témérité, un passage entre les "*idéologies socio-culturelles*" (qui, selon lui, "*regroupent l'identité ethnique, la religion, le nationalisme, la conscience de la race*") et les "*idéologies socio-économiques*" ("*qui regroupent le socialisme, les mouvements ouvriers, la solidarité des classes, les mouvements des paysans, les syndicats, l'activisme*"), sous prétexte que celles-ci sont "*relativement faibles en Afrique*" (15) mais de chercher à élever la culture politique et civique selon les termes des enjeux que pose la modernité en rapport avec les besoins spécifiques des populations. Cette exigence s'impose aux hommes de décision, à l'ensemble des acteurs sociaux et, plus qu'à eux, à la société civile - cette catégorie aujourd'hui émergente, léguée pourtant au monde il y a des lustres par la tradition philosophique allemande. Il importe de comprendre que même si la théorie des jeux, depuis les travaux de Von Neumann et M. Morgenstern, ne dicte plus leurs applications à la stratégie et la diplomatie modernes, celles-ci restent liées à une paternité trouble où le nombre des morts est mis au service des intérêts de ceux qui sont les plus forts. Les attermoissements de cette hydre des temps modernes qu'on appelle, faute d'un mieux innommable, "communauté internationale", ses silences ou, lorsque l'horreur faite image télévisée devient insupportable à une opinion publique qui vote, ses cris d'orfraie, bref ses hypocrisies comme manquements à une morale proclamée, jamais sérieusement soutenue; tous ces dérèglements au niveau des relations internationales montrent bien que le droit est un pays occupé. Sa reconquête remplit, de nos jours, le projet éthique de tous ceux qui, par-delà les deux hémisphères, ont à cœur de transformer le rapport politique et le marché par un supplément d'âme et d'humanisme.

Certes, il n'est pas niable que la fabrication de l'altérité soit, dès le début, chevillée à l'organisation des sociétés humaines; et on voit bien que l'histoire politique et culturelle s'est toujours écrite dans cet écart où aiment à s'alimenter les mythes d'origine des peuples. A ce titre, *toutes les sociétés existantes sont à la fois des sociétés traditionnelles et modernes*. Nul n'ignore, en vérité, que modernité et tradition, loin de s'exclure, s'interpénètrent et se parlent - au nom, est-on tenté de le penser, de ce besoin irrépressible qu'ont les hommes de poser des indices, de marquer des espaces et de redessiner, pour des motifs rarement acceptables mais presque toujours douteux, des frontières et des territoires. S'il est vrai enfin que, comme l'a démontré avec brio un essayiste contemporain, la guerre est fille de notre devenir (16), il ne reste plus à la pratique citoyenne que de se contraindre à débusquer, dans nos inconscients où elles se terrent, les certitudes armées de la mythologie ethniciste.

Notes:

1. En déduire, comme le fait A. Mazrui, qu'il faut remettre certains pays africains sous protectorat (cf. International Herald Tribune du 4 Août 1994 et les débats vifs qu'a suscitée cette thèse dans différents numéros du Bulletin du Codestria, 2 et 4 de 1995, 2 de 1996, etc.) paraît être le pire des arguments pour mobiliser des hommes face aux défis que leur pose l'histoire. Déjà vulgarisé par des auteurs comme l'économiste Guy Sorman, cet argument n'a rien de bien nouveau car, à la fin des années soixante, le ministre des Finances allemand de l'époque, Franz-Josef Strauss, confiait au Pdt L. S. Senghor: "*Ecoutez, Monsieur le Président, vous êtes un Africain intelligent, cultivé, expérimenté. Ne pensez-vous pas que la seule façon que peut trouver l'Afrique de s'en sortir est d'être recolonisée ?*" (cf. le témoignage de S. Diallo sur L. S. Senghor, Jeune Afrique du 16-29 Octobre 1996). Au demeurant, le retour d'un tel argument sous la plume d'un intellectuel aussi réputé qu'A. Mazrui, en dehors de ce qu'il dit sur notre propre désarroi, mérite discussion. Cette demande de recolonisation, qu'un analyste du politique dénomme "appels d'empire", n'est-elle pas déjà décelable dans notre manque de courage face à l'adversité et l'absence du moindre projet sur notre devenir ? Cf la pénétrante analyse, pour l'ensemble des pays du Sud, de G. Salamé, Appels d'Empire. Ingérences et résistances à l'âge de la mondialisation, Ed. Fayard Paris 1996.

2. L'oeuvre importante d'un G. Balandier mériterait, à cet égard, d'être redécouverte ainsi que la postérité centrée sur la dynamique sociale qui s'y réfère. Cf. entre autres J.-P. O. de Sardan, Anthropologie et Développement. Essai en socio-anthropologie du changement social, Ed. Apad/Karthala, Paris 1995.

3. On constate bien aujourd'hui que la fameuse distinction lévi-straussienne sociétés froides vs sociétés chaudes est définitivement balayée par l'événement à chaud que vivent, à leur tour (mais, en vérité, depuis toujours), les sociétés du Sud. Ce renversement ou, plutôt, ce brouillage des catégorisations tranchées annonce-t-il une entrée tardive et fracassante, suivant le schéma hégélien, dans l'histoire ?

4. cf. le rappel qu'en fait J.-M. Gaillard, "Une histoire aussi vieille que le capitalisme", Bilan du Monde 1997.

5. cf. G. Salamé, op. cité, p. 22.

6. M. Ferro, "Du nationalisme comme réflexe de survie", Le Monde Diplomatique, juillet 1991.

7. cf. J. D. Faron et D. D. Laitin, "Explaining interethnic cooperation", American Political Science Review, dec. 1996, vol. 90, n°4.

8. cf V. Forrester, L'horreur économique, Ed. Fayard, Paris 1996.

9. cf. M. Diouf, Sénégal. L'ethnie et la nation, col. "Forum du Tiers-Monde", Ed. L'Harmattan, Paris 1994, p. 13.

10. Depuis que le conflit ethnique à tendance à échapper aux Etats et aux sociétés, beaucoup reviennent sur cette conception régionalisée et ethnicisée de la recherche. Ce mouvement gagnerait à être encouragé par des programmes de recherches axés sur la problématique de l'intégration. Et les institutions internationales devraient prendre l'habitude de tenir compte des travaux qu'elles ont elles-mêmes initiées et financées. A cet égard, l'OUA serait justifiée de réactiver, pour donner un support de valeurs et d'efficacité à l'intégration économique prônée par le *Traité d'Abuja*, les importantes conclusions issues des nombreuses réunions qu'elle a organisées en partenariat avec l'UNESCO sur la problématique des aires culturelles, notamment la définition des critères de convergence ou de divergence entre les sociétés africaines.

11. S. B. O. Gutto, "Le nouveau mécanisme de l'OUA pour la prévention, la gestion et la résolution des conflits. Le concept controversé de l'intervention humanitaire en droit international", Bulletin du CODESTRIA, n°4, 1996; pp: 17-22.

12. cf. E. Kodjo, "L'Organisation de l'unité africaine et la gestion des crises africaines", Le Cahier de l'IPRI, n°2, juin 1988.

13. D. Grébénart, "Relations interethniques saharo-sahéliennes dans l'ouest africain durant la période finale et la protohistoire", *Préhistoire Anthropologie méditerranéennes*, tome 4, 1995; pp: 121-130; Z. Maïkorama, "Un travestissement de l'histoire pour les besoins de la cause", Eléments de réponse au programme-cadre de la "résistance armée", SNECS, juin 1994; pp: 1-19.

14. Cl. Vidal, "Passions ethniques. Rwanda", pp: 17-83 in Sociologie des passions (Côte-d'Ivoire, Rwanda), Ed. Khartala, Paris 1991, p

15. cf. A. Mazrui, "Le développement dans un contexte multiculturel: orientations et tensions", Culture et Développement en Afrique, actes de la conférence internationale organisée par les Gouvernements norvégien et suédois, la Fondation Rockefeller, la Banque Mondiale et l'UNESCO, Washington: 2-3 Avril 1992; pp: 143-153.

16. cf. Ph. Delmas, Le bel avenir de la guerre, Ed. Gallimard, Paris 1995.
